



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE JONZIER-
EPAGNY
(74520)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2025 –
Séance du 8 juillet 2025	
Nature de l'acte :	Délibération n° 20250708 – 017

L'an deux mil vingt-cinq le 8 juillet, à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Épagny, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE, adjoints, Raffaele SIBIO, Stéphanie BOURNHONNET, Vincent RONAT, Céline TARDY, conseillers.

Procuration : Philipp FURHMANN à Philippe SAUTIER.

Absents : Florian CHAYS, Jonathan DUPARC et Cécile DUPARC.

A été nommé secrétaire : Virginie MOURIER

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	10
Date de la convocation		
03/07/2025		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Les signatures suivent au registre		
Signature du secrétaire de séance		

Objet : Services périscolaires – modification du règlement intérieur :

M. le Maire propose de modifier les articles **2.1.3 « Entrée et sortie »** et **6 « discipline »** du règlement des services périscolaires,

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après délibération, à l'unanimité,

Article 1 :

Maintient les tarifs des services périscolaires, à compter du 1^{er} septembre 2025, somme suit :

QUOTIENT FAMILIAL (Q)	Tarifs repas cantine+temps de garde	Tarifs garderie	
		Matin 1H	Soir 2H + goûter
< Q < ou = à 600	2,10	0,75	1,20
600 < Q < ou = à 1000	3,10	1,15	1,85
1001 < Q < ou = à 1500	4,15	1,55	2,45
1501 < Q < ou = à 2000	5,75	2,15	3,35
2001 < Q < ou = à 2500	6,95	2,50	4,00
2501 < Q < ou = à 3000	7,95	2,75	4,50
Q > 3001 €	8,40	2,75	4,50

Tarif PAI (Plan d'Accueil Individualisé) : tarif cantine selon QF/2.

Article 2 :

Approuve le règlement des services périscolaires tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire
M. MERMIN**

